

Propositions de l'ESPE de Créteil pour un M1 MEEF en alternance mention second degré

Préambule :

Ce parcours viendrait s'ajouter à l'offre de formation des parcours actuellement proposée dans l'académie de Créteil. Ce parcours est en alternance, ce qui suppose que l'étudiant consacre la moitié de son temps à la formation universitaire et l'autre moitié à son stage en établissement. En conséquence, ce M1 ne peut pas être pensé comme une simple adaptation de la première année du M1 MEEF actuel avec un volume horaire de 500 heures en moyenne. Ainsi, la maquette proposée est conçue pour un volume horaire universitaire de 270 heures environ avec un stage tiers temps en responsabilité en établissement.

Nous estimons que ce parcours ne permettrait pas de préparer correctement les étudiants aux concours externes actuels. En conséquence nous n'ouvrons ce parcours en alternance que s'il est accompagné de la mise en place d'un concours spécifique évaluant les degrés d'acquisition des compétences professionnelles.

Offres de formation :

- 1 groupe de 24 étudiants maximum par parcours M1 ouvert
- Ouverture de parcours envisageable pour la rentrée 2015 : mathématiques
- Ouverture de parcours envisageable pour la rentrée 2016 : langues, lettres, physique-chimie, S2i

Profils des étudiants :

- Niveau exigé minimum : licence dans la discipline ou dans l'une des disciplines pour les bivalents
- Commission de recrutement des étudiants : examen des dossiers de candidatures et entretiens avec les étudiants retenus menés conjointement par le rectorat et l'ESPÉ.

Stage et organisation du stage :

Stage filé avec une évolution dans l'année (4h en début d'année puis 6h en deuxième partie de l'année)

Toute la promotion doit être en stage dans le même type d'établissement et l'année de M2 se ferait dans l'autre cycle du secondaire (M1 collège – M2 lycée ou inversement). Le choix pourrait être différent selon les parcours.

Deux jours consécutifs réservés à la formation universitaire.

Sur les trois autres jours en établissement, les étudiants ont besoin d'être libérés au moins deux demi-journées (travail personnel important).

Les étudiants concernés n'ont sans doute jamais eu de contacts avec un établissement scolaire. La prise en main de leurs classes en responsabilité devrait se faire de façon progressive. Pour cela, les deux premières semaines de la rentrée, les stagiaires devraient être libérés des enseignements dans leur établissement pour permettre la formation à l'ESPÉ et l'observation sur le terrain avant la prise en charge de leur(s) classe(s) à partir de la mi-septembre

Le tuteur terrain devra être présent dans la classe du stagiaire sur au moins la moitié des heures assurées par celui-ci jusqu'aux vacances de la Toussaint pour permettre une pratique accompagnée.

Les lieux de stage devraient être choisis proches des sites de formation.

Tutorat mixte :

En établissement, il est nécessaire de pouvoir s'appuyer sur des tuteurs expérimentés mais surtout volontaires pour ce tutorat.

A l'ESPÉ, auront lieu des formations régulières types analyses de pratiques tout au long de l'année entre formateurs ESPÉ et stagiaires auxquelles pourront participer ponctuellement les tuteurs terrains.

L'investissement s'avère de ce fait conséquent pour le tuteur terrain en lien avec le tuteur ESPÉ et le stagiaire, ce qui nécessite une décharge horaire (1 HSA ?)

Formations :

Volume horaire :

Trois demi-journées en présentiel par semaine, en moyenne soit environ 270 h maximum sur l'année en présentiel.

Descriptif général de la formation :

- Tronc commun du M1 de la mention MEEF second degré
- Au premier semestre : prise en charge d'une classe – didactique appliquée et compléments disciplinaires en lien avec la classe– pédagogie appliquée (analyses des pratiques) – Projet personnalisé (approfondissement disciplinaire et didactique – initiation à la recherche)

- Au deuxième semestre : approfondissement du premier semestre et compléments disciplinaires dans les lacunes repérées pour l'étudiant avec évaluation personnalisée

Maquette générique possible :

Semestre 1 :

UE1 (18h) : Contexte d'exercice du métier - tronc commun (voir tronc commun de la mention MEEF second degré)

UE2 (40h) : Stage – Analyses des pratiques :

Contenus : Analyse du contexte de l'établissement, des pratiques des stagiaires, travail entre tuteurs ESPÉ- stagiaires.

Modalités pédagogiques : ateliers en petits groupes

Évaluation : Bilan d'étape des deux tuteurs, présentation des caractéristiques de l'établissement et de la classe.

UE3 (70h) : Didactique- Disciplinaire

Contenus : Didactique appliquée en lien avec des contenus disciplinaires. Intégration des outils numériques.

Modalités pédagogiques : En groupes TD en présentiel.

Évaluation : Analyses comparatives d'outils didactiques proposés aux étudiants (examen).

UE4 (15h) : Projet personnalisé

Modalités pédagogiques :

- Évaluation diagnostique des connaissances disciplinaires des étudiants en début d'année.

- Réalisation d'un travail personnalisé en lien avec des difficultés repérées lors de l'évaluation diagnostique. Etude d'un objet disciplinaire à la fois sur le plan des savoirs académiques et de sa transposition didactique s'appuyant sur des résultats de la recherche.

Évaluation : Travail écrit (note de lecture par exemple)

SUIVI INDIVIDUALISE (6h)

Entretiens, visite conseil des stagiaires par les tuteurs ESPE,, lien avec le tuteur de terrain et suivi du projet personnalisé.

Semestre 2 :

UE1 (26h) : Contexte d'exercice du métier - tronc commun (voir tronc commun de la mention MEEF second degré)

UE2 (30) : Stage – Analyses des pratiques :

Contenus et modalités analogues à ceux de S1

Évaluation :

- Rapport de stage ; auto-positionnement par rapport aux référentiels de compétences et soutenance (co-évaluation tuteur de terrain et tuteur ESPÉ)
- Rapport de visite du tuteur ESPÉ
- Rapport du tuteur de terrain

UE3 (30h) : Didactique-Disciplinaire

Contenus et modalités analogues à ceux de S1

Évaluation : construction d'une séance (examen)

UE4 (30h) : Projet en lien avec des compléments disciplinaires

Contenus et modalités analogues à ceux de S1

Évaluation : compte-rendu écrit du projet et soutenance ; examen « personnalisé » (sujet portant sur les lacunes repérées)

SUIVI INDIVIDUALISE (4h) :

Visite du tuteur ESPÉ, entretien, suivi du projet.